
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Trois étudiantes de la Faculté de droit
entrent à l'École Nationale de la Magistrature**

Le 28 janvier prochain, trois étudiantes de la Faculté de droit de Toulon feront leur entrée à l'École Nationale de la Magistrature. C'est la première fois qu'autant d'étudiants toulonnais sont admis lors d'une même promotion.

Basée à Bordeaux, l'ENM est l'unique école française à former les élèves aux métiers de la magistrature. Elle dispense une formation probatoire de 31 mois axée sur la pratique du métier de magistrat, comprenant 70% de stages, que ce soit en juridiction, auprès de différents partenaires des magistrats (stage enquête, dans les cabinets d'avocats, immersion en milieu pénitentiaire...), à l'étranger, etc.

Cette année encore, 3000 candidats venus de toute la France se sont présentés au concours d'entrée pour seulement 221 reçus.

Parmi eux, Juliette Garnier, 23 ans, Claire Rémy et Ludivine Camille, 25 ans. Toutes trois étudiantes à la Faculté de droit de Toulon. C'est la première fois qu'autant d'étudiants toulonnais sont admis lors d'une même promotion. Leur rentrée aura lieu le 28 janvier.

À l'issue de leur formation, elles pourront prétendre à un poste de juge au siège, de juge des enfants, de juge d'application des peines, de juge d'instruction, de substitut du procureur...

De septembre 2017 à mai 2018, les trois étudiantes ont suivi la préparation au concours externe d'accès à l'ENM mise en place par la Faculté de droit de Toulon depuis 2012. Fondée sur une étroite collaboration entre universitaires et magistrats du TGI de Toulon, elle est inspirée des formations les plus performantes sur le plan national et affiche cette année 50% de réussite.

Juliette Garnier et Ludivine Camille seront présentes à l'audience de rentrée solennelle du TGI de Toulon, ce mardi 22 janvier à 11h30 en salle 0.97. La présidente du TGI aura un mot pendant son discours sur leur réussite et les rencontrera après la cérémonie.